

Compte-rendu du Comité de Territoire

PTGE Charente aval Bruant

Mercredi 21 janvier 2026, de 9h30 à 12h30

Auditorium du Palais des Congrès de Rochefort

Présentation disponible sur le site de l'EPTB Charente : <https://www.fleuve-charente.net/domaines/projets-de-territoire/espace-pro/comite-de-territoire-charente-aval-bruant>

Objectif de la réunion

1. Bilan des actions menées en 2025
2. Actions à engager pour 2026
3. Planning « Les Rencontres du territoire »
4. Visite terrain – Travaux en Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) par la CARO

Participants (20)

INTERVENANTS	STRUCTURE
ANSART Félix	CRC 17
BÉRACOCHEA Clément	SYRES 17
BERNARD Thomas	CARO
BOURDAJAUD Éric	Ville de Rochefort
BURNET Alain	EPTB Charente
COCHERIL Hélène	EPTB Charente
DE ROFFIGNAC Françoise	SYRES 17
DU PEUTY Jean-Eudes	SMCA
GARDELLE Nadia	CDA de Saintes
LE ROY Yoann	Charente Eaux
LIBAUD Élodie	CD 17
MARTIN Anthony	Eau 17
MESSAGER Marc	UNIMA
MICHAUD Guillaume	CARO
PUGEAUX Nicolas	NACA
RINGEVAL SCHALLER Noémie	AEAG
ROUET Marie	FDAAPPMA 17
SIROT Baptiste	EPTB Charente
TALLERIE Sammie	EPTB Charente
WALLON François	DDTM 17

En introduction, il est rappelé que le programme d'actions du PTGE Charente aval Bruant est en mise en œuvre depuis 1 an (17 janvier 2025).

Sur 38 actions, 32 ont été engagées sur l'ensemble des 6 leviers.

Cette première année a permis de renforcer les partenariats, de planifier et d'affiner la méthodologie des actions à conduire et de rechercher les financements pour construire le cadre nécessaire au déploiement des projets en 2026.

1. Bilan des actions menées en 2025

Levier – Gouvernance, animation et communication

- Il est souligné l'importance de la communication après les élections municipales pour mobiliser les nouveaux élus et de renforcer la connaissance du PTGE ainsi que les actions engagées. Des rencontres dédiées pourront être organisées à cet effet.
- Les élus soulignent l'importance de partager les bonnes pratiques mais aussi les difficultés rencontrées, afin de faire évoluer les projets et renforcer leur efficacité. L'idée d'instaurer un format de rencontres terrain plus régulier, permettant d'aller voir les actions mises en œuvre par les acteurs, est proposée pour favoriser ces échanges.

Levier – Sobriété et optimisation des usages de l'eau

- La CARO réalise des diagnostics pour le déraccordement de la gouttière au réseau dans un quartier au nord de la gare ferroviaire. Bien que les diagnostics soient gratuits et qu'un financement sur les récupérateurs d'eau existe, le projet rencontre un faible succès.
- La CARO informe également que l'agglomération a épaulé en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage des projets privés de GIEP comme sur les sites d'Airbus.
- Concernant les économies d'eau dans les bâtiments, il est jugé pertinent de cibler en priorité les principaux consommateurs, notamment les hôpitaux ainsi que les établissements de formation gendarmerie et militaires.
- À l'image de l'action conduite cette année par le Département de la Charente-Maritime dans les collèges, l'intérêt est souligné d'interroger la Région afin de connaître d'éventuels projets similaires dans les lycées ou, à défaut, d'envisager une démarche conjointe pour développer ce type d'action.
- Concernant la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), la ville de Rochefort complète l'inventaire des projets portés par Eau 17 et la CARO en indiquant qu'un projet est en cours au niveau de la lagune située au sud de la ville, visant une expérimentation d'alimentation des marais. S'agissant de la STEP de Soubise, dont l'étude de faisabilité est désormais finalisée, Eau 17 mène actuellement un travail de reformatisation de l'offre destinée à l'agriculteur bénéficiaire (projet plus modeste).
- Les échanges mettent en évidence une forte attente des collectivités en matière de retours d'expérience sur les dispositifs d'économie d'eau appliqués à la gestion des espaces verts.
- Un manque d'informations chiffrées est constaté concernant les actions d'économie d'eau menées sur le périmètre de l'agglomération de La Rochelle. Au regard de la forte dépendance du territoire au fleuve Charente et de l'enjeu de ne pas augmenter les prélèvements dans le fleuve, il apparaît nécessaire de disposer de données plus précises pour apprécier les efforts engagés et leur efficacité.

Levier – Solutions fondées sur la nature (SFN)

- Le SMCA souligne que les inventaires des zones humides constituent de bonnes occasions pour sensibiliser les acteurs locaux, favoriser le travail collectif et renforcer les liens entre partenaires. Il est également précisé que la protection des zones humides via leur inscription dans les documents d'urbanisme suscite davantage de réticences. Par ailleurs, les démarches actuelles de recensement portent désormais simultanément sur les haies et sur les zones humides, afin d'assurer une approche plus cohérente de la préservation des milieux.

Levier – Transition agroécologique

- Il est proposé d'intégrer les syndicats mixtes de bassin versant dans la boucle de communication et dans les réunions consacrées aux MAEC, afin qu'ils puissent relayer les informations et sensibiliser les agriculteurs de leurs secteurs.



Information importante reçue après la réunion : un courriel du 22 janvier de la DRAAF NA indique des modifications majeures sur le dispositif MAEC à compter de 2026, entraînant une forte réduction du panel de mesures mobilisables, en particulier celles liées à l'enjeu Eau, pourtant sollicitées sur le bassin de la Charente. Face à cette situation, il est décidé de réagir rapidement et de faire remonter ces préoccupations à un niveau administratif supérieur, afin de défendre et tenter de maintenir certaines mesures essentielles pour l'atteinte des objectifs quantité et qualité sur ce territoire.

Levier – Stockage multi-usages

- L'étude de préféabilité pour la création de réserves de réalimentation, portée par le Département de la Charente-Maritime et conduite par l'UNIMA, est en cours de finalisation. Cette étude intègre notamment le site de stockage des sédiments du fleuve Charente, situé à la butte des Anglées à Saint-Savinien.

Levier – Gestion

- Le témoignage du Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA) sur la gestion des marais (inventaire des zones humides, étude de restauration par reméandrage sur le Bruant et amélioration de la fonctionnalité des marais littoraux) illustre l'évolution engagée sur le territoire, rendue possible grâce à une concertation de qualité, appuyée sur des outils adaptés et l'implication active des acteurs locaux.

Plus largement, il est souligné la nécessité de quantifier les économies d'eau générées par les actions mises en œuvre, afin d'en démontrer concrètement les effets sur le territoire, tant en mètres cubes qu'en euros.

2. Actions à engager en 2026

Pour l'année 2026, plusieurs actions prioritaires ont été identifiées afin de poursuivre la dynamique engagée et de renforcer l'efficacité du programme. Les principales actions à engager sont les suivantes :

- Développer la communication sur les actions menées par les acteurs
- Mettre en place le projet groupé de distribution de kits hydroéconomes et sensibilisation aux économies d'eau (particuliers)
- Accompagner les collectivités à la sobriété et aux économies d'eau dans les bâtiments publics
- Sensibiliser et accompagner les industriels à la sobriété et aux économies d'eau
- Achat groupé de sondes capacitatives

- Appuyer et favoriser la recherche et l'innovation en agroécologie
- Réaliser l'inventaire des plans d'eau
- Réaliser un PGAE (Plan de gestion agro-environnemental)

3. Planning « Les Rencontre du territoire »

- Plusieurs propositions ont été formulées par les acteurs du territoire. Les dates restent à confirmer et feront l'objet de précisions dans les prochaines semaines.
- Les acteurs souhaitant mettre en avant les actions qu'ils portent sont invités à contacter les animateurs du PTGE.

4. Visite terrain – Travaux en GIEP par la CARO

- Une présentation en salle par la CARO a permis d'illustrer les inondations observées sur le territoire ainsi que les aménagements réalisés en GIEP dans le cadre d'un travail collaboratif entre les services techniques communaux, urbanisme et espaces verts. *(Voir présentation)*
- La visite de terrain s'est ensuite déroulée du Palais des Congrès jusqu'au parking Roy Bry, en passant par l'avenue Lafayette. *(Photos ci-après)*



